

MATIERES DES MATIERES

MOT DE LA MAIRESSE	3
BUDGET CONSOLIDÉ	4
COMPÉTENCES LOCALES	5
FAITS SAILLANTS	6
SOMMAIRE DES REVENUS	7
SOMMAIRE DES DÉPENSES	8
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SECTEUR	S
TAXATION ET SERVICE DE LA DETTE	12
COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION	15
FAITS SAILLANTS	16
SOMMAIRE DES REVENUS	17
SOMMAIRE DES DÉPENSES	18
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SECTEUR	19
QUOTES-PARTS ET SERVICE DE LA DETTE	2



Nous sommes fiers de pouvoir présenter un budget à la fois ambitieux et responsable à la suite de notre première année de mandat. Le budget 2023 s'appuie avant tout sur une saine gestion des deniers publics, une responsabilité qui nous incombe pour assurer la santé financière de notre ville, tout en respectant les besoins réels de la population que nous représentons. À ce titre, depuis notre arrivée, mon équipe et moi avons fait preuve d'écoute et d'ouverture. Nous nous faisons un devoir de poursuivre en ce sens. Ce budget est donc le reflet de l'équilibre entre les idées qui nous ont été soumises par les citoyennes et citoyens et le devoir de présenter une vision responsable et viable sur le plan financier.

Au départ, pour boucler le budget à l'équilibre, en reconduisant les services de base, sans flafla, le manque à gagner était de 34 M\$. Nous sommes parvenus à limiter la hausse de taxes en affectant des excédents de 9 M\$, soit près de la moitié de notre maigre bas de laine, et en coupant d'autres dépenses. Ce résultat ne s'est cependant pas obtenu sans heurt. Tout en respectant notre engagement de le maintenir sous l'inflation, le taux de taxation a été relevé. Certains choix difficiles ont aussi dû être réalisés, mais nous sommes parvenus à maintenir l'équilibre au terme de cet exercice financier, grâce à la rigueur de nos équipes et au leadership du vice-président de notre comité exécutif et président de la Commission des finances, Jonathan Tabarah.

Dans ses compétences locales, le budget présente ainsi une hausse de 17,9 M\$ par rapport à l'an dernier pour un total de 505,8 M\$ qui permettra de continuer d'assurer aux Longueuilloises et Longueuillois des services adaptés à leurs besoins. Les travaux publics, la culture, les loisirs et le développement social, ainsi que l'aménagement, l'urbanisme et le développement sont les principaux secteurs dans lesquels la Ville a choisi d'investir. En ce sens, nous continuons de placer les familles du territoire au cœur de nos priorités. Nos initiatives en matière de lutte aux changements climatiques et notre engagement à encourager la mobilité active nous permettent de faire notre juste part en matière d'écoresponsabilité. Nous pouvons en être fiers! Le Réseau blanc, qui permet à la population de se déplacer à vélo l'hiver, avec plusieurs kilomètres de pistes cyclables déneigés, en est un excellent exemple. Enfin, lors du Sommet de l'habitation 2022, nous avons également pris des engagements importants afin de répondre aux besoins de la population en matière d'habitation, que nous commencerons à mettre en œuvre cette année.

En ce qui a trait aux compétences d'agglomération, le budget s'élève à 425,8 M\$, représentant une hausse de 18,2 M\$ par rapport à l'année 2022. Les principaux secteurs d'investissement sont la sécurité publique, avec nos services de police et de sécurité incendie qui se démarquent par leur approche innovante et leur savoir-faire, ainsi que le transport en commun et la gestion de l'eau. Enfin, notons l'aménagement et l'urbanisme, ainsi que le développement social sur l'ensemble du territoire.

Mon équipe et moi plaçons la population en priorité dans chacune de nos décisions. Nous souhaitons que les Longueuilloises et Longueuillois puissent se reconnaître dans les priorités de ce budget.

Catherine Fournier

Mairesse de Longueuil et présidente du comité exécutif de l'agglomération de Longueuil Le budget consolidé vise à renforcer l'accessibilité de l'information financière, dans un objectif de transparence. L'harmonisation des présentations de l'information financière issue des budgets et des états financiers de la Ville facilite la comparaison des données entre elles et est alignée avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR).

(en milliers de dollars)

				2023	2022(2)
	Compétences locales	Compétences d'agglomération	Éliminations ⁽¹⁾	Total	Total
Revenus de fonctionnement					
Taxes	389 529			389 529	364 450
Compensations tenant lieu de taxes	19 279			19 279	17 912
Quotes-parts		405 488	192 532	212 956	201 753
Autres revenus	84 506	16 056		100 562	76 582
Transferts	12 043	6 563		18 606	19 090
	505 357	428 107	192 532	740 932	679 787
Financement à long terme des activités de fonctionnement	417	282		699	720
Affectations					
Activités d'investissement	(11 915)			(11 915)	(9 305)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	9 120	(400)		8 720	8 874
Excédent de fonctionnement affecté et fonds réservés	1 891	(2 340)		(449)	542
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	938	108		1046	5 762
	34	(2 632)	-	(2 598)	5 873
Total des revenus et affectations	505 808	425 757	192 532	739 033	686 380
Charges	460 496	398 617	192 532	666 581	618 325
Financement					
Remboursement de la dette à long terme	41 012	23 940		64 952	60 820
Remboursement du fonds de roulement	4 300	3 200		7 500	7 235
	45 312	27 140	-	72 452	68 055
Total des charges et des dépenses de financement	505 808	425 757	192 532	739 033	686 380

Le budget consolidé tel que présenté reflète le budget de l'administration municipale et exclut le budget des organismes de son périmètre comptable. Ces organismes sont: Réseau de transport de Longueuil, Développement économique de l'agglomération de Longueuil, Société Rive et Parcs de Longueuil et Conseil des arts de Longueuil.

- (1) Les budgets de la Ville, dans ses compétences locales et d'agglomération, ne peuvent pas être additionnés pour obtenir le budget total en raison des transactions interentités liées à la quote-part de la Ville de Longueuil pour le financement des dépenses en compétences d'agglomération (192,5 M\$ en 2023 et 179,1 M\$ en 2022). Nous devons procéder à l'élimination de ces éléments pour obtenir le budget consolidé de l'administration municipale.
- (2) Certains chiffres du budget voté en 2022 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée en 2023.

Travaux publics

Loisirs

Culture

Aménagement

Urbanisme

Développement immobilier

Biens immobiliers

Administration

Développement social

Génie

STITE SAILLANTS

BUDGET DE 505,8 M\$

Ce budget comprend l'ensemble des revenus et des dépenses de la Ville dans ses compétences locales afin d'assurer à sa population les services en lien avec les travaux publics, les loisirs, la culture, l'aménagement, l'urbanisme, le développement immobilier, les biens immobiliers, l'administration, le développement social et le génie, notamment.

La crise sanitaire et la hausse fulgurante de l'inflation des dernières années, en plus des trois gels de taxes des années passées, ont eu une répercussion directe sur les finances de la Ville. Afin d'éviter de réduire les services aux citoyennes et aux citoyens tout en continuant d'innover avec des projets importants pour la communauté, la Ville augmente de 5,6 % le compte de taxes moyen pour les propriétés résidentielles. Ce taux demeure néanmoins sous celui de l'inflation, ce qui nous force à compresser les dépenses.

Le budget 2023 s'élève à 505 808 075 M\$, soit un écart de 17,9 M\$ par rapport à 2022.

PRINCIPALES ENVELOPPES BUDGÉTAIRES

87,1 M\$ Travaux publics

33.6 M\$ | Loisirs et culture

PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS⁽¹⁾

+ 25,1 M\$

Augmentation des revenus découlant de la hausse du taux de taxation (19,2 M\$) ainsi que des ajouts de valeur provenant principalement du développement immobilier (5.9 M\$).

+ 14,5 M\$

Augmentation des revenus générés par la vitalité économique (droits de mutation immobilière, licences et permis).

+ 6.8 MS Augmentation des revenus d'intérêts.

PRINCIPALES VARIATIONS DES DÉPENSES

+ 13,4 M\$

Quote-part pour les services de compétence d'agglomération (police, sécurité incendie, transport collectif, gestion des eaux et des matières résiduelles, etc.).

+ 9,0 M\$ Indexation des salaires et des avantages sociaux.

+ 6,4 M\$

Renouvellement des contrats (déneigement, matières résiduelles et autres).

(1) Le budget adopté en 2022 comprend les dépenses de compétences locales et le total des compétences mixtes conformément à l'exercice de la délégation pour ces services obtenus par le conseil de l'agglomération. Une décision rendue par la Cour d'appel, le 22 août 2022, annule cette délégation. La présentation du budget 2023 a donc été ajustée pour refléter ces changements. Le budget 2023 comprend les dépenses de compétences locales ainsi que sa portion des dépenses mixtes comme établi par le règlement sur le partage des dépenses mixtes CA-2014-218. Si nous avions appliqué rétroactivement à l'exercice 2022 cette nouvelle présentation, le total des revenus et affectations serait inférieur de 28,2 M\$ soit à 459,7 M\$.



	2023 ⁽¹⁾	2022(1)(2)
Revenus	\$	\$
Taxes	389 529 149	364 449 501
Compensations tenant lieu de taxes	19 279 445	17 912 255
Autres revenus		
Services rendus et autres (loisirs, stationnement, etc)	22 523 645	49 714 585
Imposition de droits (licences et permis, droits de mutation)	45 758 407	31 219 907
Amendes et pénalités	6 250 000	6 645 000
Intérêts	9 973 478	3 122 638
	84 505 530	90 702 130
Transferts (subventions, compensation des collectes et redevances pour l'élimination des matières résiduelles)	12 042 754	10 278 414
Financement à long terme des activités de fonctionnement	417 312	416 225
Sous-total - Revenus avant affectations	505 774 190	483 758 525
Affectations		
Activités d'investissement	(11 915 647)	(9 305 350)
Excédent de fonctionnement non affecté	9 120 428	9 274 186
Excédent de fonctionnement affecté et fonds réservés	1 890 985	2 882 016
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	938 119	1 283 903
	33 885	4 134 755
Total des revenus et affectations	505 808 075	487 893 280

- (1) Le budget adopté en 2022 comprend les dépenses de compétences locales et le total des compétences mixtes conformément à l'exercice de la délégation pour ces services obtenus par le conseil de l'agglomération. Une décision rendue par la Cour d'appel, le 22 août 2022, annule cette délégation. La présentation du budget 2023 a donc été ajustée pour refléter ces changements. Le budget 2023 comprend les dépenses de compétences locales ainsi que sa portion des dépenses mixtes comme établi par le règlement sur le partage des dépenses mixtes CA-2014-218. Si nous avions appliqué rétroactivement à l'exercice 2022 cette nouvelle présentation, le total des revenus et affectations serait inférieur de 28,2 M\$, soit à 459,7 M\$.
- (2) Certains chiffres du budget voté en 2022 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée en 2023.

	2023(1)	2022(1)(2)
Charges	\$	\$
Administration	39 817 704	54 829 997
Sécurité publique (brigadiers et contrôle animalier)	6 627 927	6 204 334
Travaux publics	87 144 472	79 808 327
Services de soutien (biens immobiliers et matériel roulant et ateliers)	21 792 198	25 296 670
Aménagement, urbanisme et développement	16 074 523	15 445 322
Loisirs et culture	38 572 035	37 602 822
Contributions et quote-part à l'agglomération	197 906 364	185 008 735
Frais de financement - dettes	13 929 968	11 812 503
Autres (immobilisations payées comptant, projets annuels, etc)	38 631 047	29 761 975
	460 496 238	445 770 685
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	41 011 837	37 837 595
Remboursement fonds de roulement	4 300 000	4 285 000
	45 311 837	42 122 595
Total des charges et des dépenses de financement	505 808 075	487 893 280

- (1) Le budget adopté en 2022 comprend les dépenses de compétences locales et le total des compétences mixtes conformément à l'exercice de la délégation pour ces services obtenus par le conseil de l'agglomération. Une décision rendue par la Cour d'appel, le 22 août 2022, annule cette délégation. La présentation du budget 2023 a donc été ajustée pour refléter ces changements. Le budget 2023 comprend les dépenses de compétences locales ainsi que sa portion des dépenses mixtes comme établi par le règlement sur le partage des dépenses mixtes CA-2014-218. Si nous avions appliqué rétroactivement à l'exercice 2022 cette nouvelle présentation, le total des charges et des dépenses de financement serait inférieur de 28,2 M\$, soit à 459,7 M\$.
- (2) Certains chiffres du budget voté en 2022 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée en 2023.

TRAVAUX PUBLICS

Déneigement Opérations de ramassage de la neige sur les rues, les artères et dans les stationnements de la ville.	30,7 M\$
Hygiène du milieu Collecte et transport des matières résiduelles, eau et égouts.	27,2 M\$
Voirie Entretien des routes, signalisation, éclairage des rues et feux de circulation.	14,8 M\$
Parcs et espaces verts Entretien des parcs et des espaces verts de la ville.	10,4 M\$

SERVICES DE SOUTIEN

Biens immobiliers 12,6 M\$

Réalisation de projets de bâtiments et entretien des centres communautaires, des bâtiments et des arénas, etc.

Matériel roulant 9,1 M\$

Entretien des véhicules et ateliers.





CULTURE, LOISIR ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

20 23 BUDGET

Activités récréatives 19,4 M\$

Activités des arénas, piscines, grands parcs etc. Soutien des différents intervenants du milieu sportifs sur le territoire.

Bibliothèques 9,3 M\$

Accès libre et équitable à des collections, des services et des expériences qui enrichissent la vie de la communauté, stimulent la créativité et le plaisir de la lecture et encouragent l'apprentissage tout au long de la vie.

Culture et vie communautaire

Activités de formation, d'animation et de diffusion et soutient les organismes culturels reconnus. Mobilisation et concertation des différents intervenants du milieu afin d'assurer le développement social de la communauté.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Génie 10,4 M\$

Réalisation de projets d'infrastructures, de parcs et espaces verts et de développement.

Aménagement, urbanisme et développement

Émission des permis de construction et de rénovation, suivi des programmes de subvention aux citoyens, schéma d'aménagement et de développement, gestion des actifs immobiliers.

Note : Toutefois, un total de 6,8 M\$ des dépenses de génie et d'aménagement, urbanisme et de développement seront recouvrables puisqu'elles seront attribuables à des projets d'investissements.





4,9 M\$

11,7 M\$

S

TAXATION 2023

ÉTALEMENT DU RÔLE D'ÉVALUATION

Afin d'atténuer les répercussions financières du nouveau rôle d'évaluation, adopté en janvier 2022, la Ville a choisi d'étaler sur trois ans les variations d'évaluation entre le rôle précédent et le rôle en vigueur. Cette mesure a pour effet de rendre plus graduelle la variation du compte de taxes municipales.

VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ AU RÔLE D'ÉVALUATION

2019 | 2020 | 2021

2022 | 2023 | 2024





RÉPERCUSSION SUR LE COMPTE DE TAXES

	2023
Évolution du compte de taxes - propriété moyenne unifamiliale	
Base d'imposition 2023	356 000 \$
Compte de taxes moyen	3 158 \$
Variation en %	5,6 %
Variation en \$	168 \$

Taux de taxes

Variations du compte de taxes moyen par secteur (%)

du 100 \$ d'évaluation

incluant l'effet du nouveau rôle d'évaluation

	Longueuil	Longueuil	Greenfield Park	Le Moyne	Saint- Hubert	Vieux- Longueuil
Résidentiel (1 à 5 logements)	0,8829\$	5,6	6,7	6,2	6,0	5,1
Six logements et plus	0,9117 \$	6,6	7,4	6,5	6,8	6,5
Industriel	3,2019 \$	5,6	5,2	3,7	5,9	5,2
Commercial (non résidentiel)	2,8760 \$	5,6	6,8	5,5	5,9	5,2
Agricole	0,5880 \$	17,1	-	-	17,1	22,3
Terrains vagues desservis	1,7658 \$	11,3	9,9	5,3	12,1	10,9

La hausse du taux de la catégorie agricole est requise afin de respecter le taux minimun prescrit par la loi. Le taux maximum permis par la loi a été appliqué pour la catégorie des terrains vagues desservis.

Coûts à la charge de certains secteurs

Afin de financer toute dette des anciennes villes de Greenfield Park, Saint-Hubert et Longueuil ou tout règlement d'emprunt imposant une taxe spéciale à ces secteurs, une taxe à un taux suffisant sera prélevée.

SERVICE DE LA DETTE

COÛT DU SERVICE DE LA DETTE

DE LA DETTE	2023	2022
	M\$	M\$
Portion attribuée à une partie des contribuables (bassins, riverains)	7,1	6,7
Portion attribuée à l'ensemble des contribuables	47,8	42,9
Total du service de la dette	54,9	49,6
Moins : portion subventionnée ⁽¹⁾	1,4	1,2
Total du service de la dette nette	53,5	48,4

(1) La portion subventionnée tient compte uniquement de la portion intérêts.

Le service de la dette est le reflet des investissements en immobilisations comme les infrastructures, les bâtiments, les équipements ainsi que les parcs et espaces verts, et est constitué du remboursement annuel des intérêts et du capital de la dette à long terme.

FAITS SAILLANTS

BUDGET DE 425,8 M\$

Ce budget comprend l'ensemble des revenus et des dépenses de la Ville de Longueuil dans ses compétences d'agglomération afin d'assurer aux citoyennes et aux citoyens des cinq villes du territoire de l'agglomération (Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert) les services de sécurité incendie et de police, de production de l'eau potable et du traitement des eaux usées, de l'élimination et du recyclage des matières résiduelles, de transport collectif, de la cour municipale, de l'évaluation municipale, du schéma d'aménagement, de la gestion des cours d'eau, du logement social et du développement économique.

Le budget 2023 de Longueuil dans ses compétences d'agglomération s'élève à 425,8 M\$ et présente une hausse de 18,1 M\$ par rapport à 2022. La principale source de revenus provient des quotes-parts des cinq villes de l'agglomération.

PRINCIPALES ENVELOPPES BUDGÉTAIRES

170.7 M\$ | Sécurité publique

101,2 M\$ | Transport en commun

53 M\$ | Hygiène du milieu

PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS

- + 24.6 M\$ Quotes-parts des villes liées.
 - 2,5 M\$ Compensation pour les matières recyclables.
 - 4,4 M\$ Affectations (dépenses constatées à taxer ou à pourvoir) étant donné le bon rendement des caisses de retraite.

PRINCIPALES VARIATIONS DES DÉPENSES

- + 6,5 M\$ Contribution à l'ARTM pour le transport collectif.
- + 7.2 M\$ Indexation des salaires et des avantages sociaux.
- **4 3,0 M\$** Coût et indexation des contrats de disposition des ordures, des matières organiques, des résidus verts et autres.
- **3,6 M\$** Traitement des matières recyclables dû à la valorisation de ces matières sur le marché.

2022⁽¹⁾

⁽¹⁾ Certains chiffres du budget voté en 2022 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée en 2023.

	2023	2022 ⁽¹⁾
arges	\$	\$
Administration	39 322 579	37 719 097
Sécurité publique	170 697 651	166 257 374
Transport	101 228 601	95 285 833
Hygiène du milieu	52 990 149	51 840 619
Aménagement, urbanisme et développement	2 765 934	3 575 721
Contributions	9 165 277	8 525 708
Frais de financement - dette à long terme	6 562 153	6 311 912
Autres dépenses communes	15 884 573	12 162 517
	398 616 917	381 678 781
nancement		
Remboursement de la dette à long terme	23 939 683	22 982 719
Remboursement du fonds de roulement	3 200 000	2 950 000
	27 139 683	25 932 719

⁽¹⁾ Certains chiffres du budget voté en 2022 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée en 2023.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police	124,5 M\$
Sécurité incendie	46,2 M\$

TRANSPORT EN COMMUN

Contribution annuelle à l'ARTM et contributions au programme d'accessibilité pour les usagers de 65 ans et plus et autres services particuliers

101,2 M\$

HYGIÈNE DU MILIEU

Approvisionnement et traitement de l'eau potable	13,7 M\$
Traitement des eaux usées	15,7 M\$
Traitement des matières résiduelles	23,6 M\$

Élimination des déchets domestiques, tri et conditionnement des matières recyclables, traitement des matières organiques et écocentres

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Réalisation de projets de bâtiments, génie et environnement, activités de géomatique, schéma d'aménagement et développement régional et social

2,8 M\$

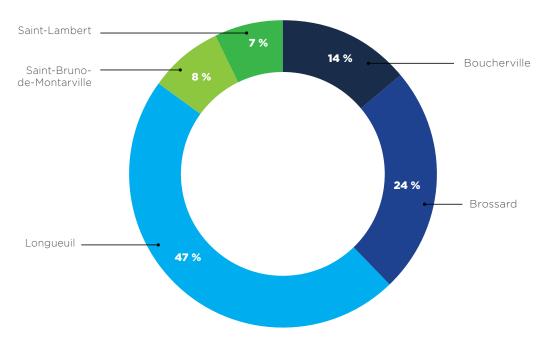




QUOTES-PARTS OMMAIRE PAR VILLE

Répartition des quotes-parts	2023	2022	Variation %
Boucherville	55 189 085	52 663 810	4,8
Brossard	98 449 698	92 801 973	6,1
Longueuil	192 532 242	179 141 848	7,5
Saint-Bruno-de-Montarville	33 005 018	30 949 046	6,6
Saint-Lambert	26 312 122	25 337 980	3,8
TOTAL	405 488 165	380 894 657	

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS



ERVICE DE LA DETTE

COÛT DU SERVICE DE LA DETTE

	2023	2022
	M\$	M\$
Portion attribuée aux villes liées	6,7	6,3
Portion attribuée à l'ensemble des villes	23,8	23,0
Total du service de la dette	30,5	29,3
Moins : portion subventionnée (1)	-	-
Total du service de la dette	30,5	29,3

(1) La portion subventionnée tient compte uniquement de la portion intérêts (2 308 \$ en 2023).















